



FEDERATION ENFANCE & FAMILLE D'ADOPTION

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1984

Association départementale de l'Eure et Loir

www.efa28.org - <https://www.facebook.com/groups/efa28>

BULLETIN ADHESION / DON 2025

Merci de privilégier l'adhésion via HelloAsso (paiement CB) :

<https://www.helloasso.com/associations/enfance-et-famille-d-adoption-eure-et-loir/adhesions/adhesion-a-efa-28-2025>

	ADHÉRENT (E)	CONJOINT (E)
Nom de famille		
Pour les couples non-mariés, souligner le nom qui devra figurer sur les certificats fiscaux (dons)		
Prénom		
Date de naissance		
Profession		
<input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve)		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
E-Mail		

Vous adhérez en tant que :

- Famille adoptive
- Postulant(s) en démarche d'agrément
- Postulant(s) avec agrément valide depuis le __ / __ / ____
- Adopté(e) majeur(e)
- Famille élargie
- Professionnel
- Autre : _____

ENFANT(S)						
Prénom(s)	Sexe F/M	Biologique (B) Adopté (A)	Date de naissance	Pays de Naissance	Date d'arrivée	Mode d'adoption : pupille de l'état, démarche individuelle, OAA, etc.

→ J'accepte de recevoir les informations d'EFA28 par courrier électronique.

En cochant cette case, vous n'acceptez pas qu'EFA28 mémorise vos données personnelles et envoie des informations aux courriels indiqués (*).

→ J'accepte que les photographies prises lors de manifestations de l'association et sur lesquelles nous ou nos enfants figurons soient utilisées par EFA28 (site internet, groupe facebook, actualités, etc.)

En cochant cette case, vous n'acceptez pas le droit à l'image.

Formule d'adhésion souhaitée :

- Cotisation 2025 + Abonnement Accueil 60 €
- Cotisation 2025 uniquement 40 €
- Don au bénéfice d'EFA 28 _____ €

Montant total à payer : _____ €

Règlement par chèque à l'ordre de EFA28 à retourner avec le présent bulletin d'adhésion à :

Adeline RENAULT – Pour EFA 28 – 9 Le Bois du Roi – 28130 Soulaire.

Seuls les dons ouvrent désormais droit à une réduction fiscale de 66%.

L'adhésion de 40 € à EFA 28 inclus :

- La cotisation de 24 € reversée à notre fédération qui assure notre représentativité nationale.
- Les informations à nos rencontres.
- L'accès gratuit ou à tarifs préférentiels à nos différentes rencontres et manifestations organisées par EFA 28 pour l'année d'adhésion.
- L'abonnement (facultatif) à la revue fédérale Accueil (4 N°/an) au tarif préférentiel de 20 € au lieu de 40 € (tarif public).
L'abonnement débute à la date de réception du paiement.

Date et Signature :

(*) Règlement Général sur la Protection des Données :

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé pour gérer les adhésions et les activités de notre association. Elles sont conservées pendant 10 ans après notre dernier contact sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire, ou si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant dans les conditions décrites ci-après. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'association s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.), hormis à la fédération EFA, au routeur pour les éléments nécessaires à l'envoi de la revue Accueil et à l'UDAF. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le président de l'association.

Nous demandons des informations qui peuvent paraître intrusives... elles servent exclusivement à alimenter les statistiques de nos partenaires et notamment l'UDAF, et nous en avons vraiment besoin pour répondre à cette demande de leur part. Les informations nous permettent également de vous proposer des thématiques en adéquation avec vos attentes.

Votre adhésion est importante pour la représentativité et la légitimité de notre mouvement.

Une fédération forte de plus de 8 000 familles est entendue au sein des instances traitant de l'adoption. **Votre voix s'ajoute à toutes les autres afin de témoigner du vécu des familles adoptives et des adoptés et défendre au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à avoir une famille.**



Que m'apporte l'adhésion à EFA ?

En adhérant à Enfance & Familles d'Adoption d'Eure et Loir, vous rejoignez les familles adoptives du département qui participent à la vie de notre mouvement et, bien au-delà, vous entrez dans le cercle des 8 000 familles et adoptés majeurs répartis en France au sein des 92 associations départementales affiliées à la fédération Enfance & Familles d'Adoption.

Vous recevez régulièrement

- 🕒 les invitations à nos rencontres (journées familiales, réunions d'information pour les postulants...), aux soirées témoignages, aux conférences et débats que nous organisons périodiquement ;
- 🕒 notre bulletin local d'information ;
- 🕒 la newsletter bimestrielle de la fédération ;
- 🕒 en vous abonnant, la revue trimestrielle *Accueil* publiée par la fédération EFA, seule revue française exclusivement consacrée à l'adoption. Chaque numéro comporte un dossier thématique, vos témoignages, des rubriques (Santé, juridique, adoption internationale...). En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel (remise de 50 % par rapport au prix public).

Vous avez accès

- 🕒 à la ligne nationale d'écoute destinée aux familles : **01.40.05.57.79** – Informations sur : <www.adoptioneafa.org> ;
- 🕒 à une information et un accompagnement vers un enfant à besoins spécifiques grâce à notre service ERF ;
- 🕒 aux groupes d'échanges, groupes de parole, café des parents, journées de sensibilisation à la parentalité adoptive...
- 🕒 selon votre demande, à une mise en contact avec des familles adoptives avec lesquelles vous souhaitez échanger (parents ayant adopté des enfants « grands » ou via tel OAA ou dans tel pays, parents célibataires, parents ayant déjà des enfants, etc.) ;
- 🕒 lors de nos permanences : au prêt de livres, revues et vidéos sur l'adoption disponibles à notre lieu d'accueil ;
- 🕒 et vous bénéficiez de l'écoute, de l'expérience de nombreuses familles aux parcours multiples et variés.

Via l'accès Internet, nous avons développé pour vous

- un site d'information privilégié : <http://www.efa28.org/>
- un site de paiement sécurisé : <https://www.helloasso.com/associations/enfance-et-famille-d-adoption-eure-et-loir> ;



À quoi sert ma cotisation annuelle ?

Notre association reverse 24 € à la fédération par adhésion ainsi qu'une cotisation à l'UDAF.

La fédération EFA est devenue en 60 ans l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Mission de l'adoption internationale, ministère de la Justice), des élus et des différents organismes agissant en matière d'adoption. Elle participe à l'évolution de la législation et des idées dans la société en intervenant dans les médias et auprès des élus politiques. Elle est membre du Conseil supérieur de l'adoption, du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles et du comité de suivi de l'Agence française de l'adoption. Elle mène des actions en justice pour défendre les intérêts des enfants et des familles adoptives, des missions dans les pays d'origine. Elle vous informe et vous accompagne grâce à ses publications, une newsletter bimestrielle et à son site (<www.adoptioneafa.org>)

...

Le solde restant à notre association départementale est consacré aux moyens nécessaires à son fonctionnement : organisation de manifestations, documentation, formations, location de salles... Il nous permet de vous accompagner avant, pendant et après l'arrivée de vos enfants, de pérenniser nos activités et de donner plus de poids à nos représentants dans les institutions (Conseil de famille des pupilles de l'État, Commission d'agrément) et administrations locales.